



les
étudiants

au
travail.

étude
Randstad
2018

www.randstad.be

 randstad

1. introduction et méthodologie

1.1. introduction

pourquoi cette étude ?

- En Belgique, plus d'un demi-million d'étudiants ont travaillé comme jobistes l'année dernière.
- 248.072 étudiants ont trouvé leur job par l'intermédiaire d'une agence d'intérim.
- Plus d'une personne sur trois (33,2%) qui travaille par l'intermédiaire de l'intérim est un étudiant (le travail intérimaire est une activité connexe aux études)

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Sur le marché du travail belge, les entreprises de travail intérimaire favorisent de plus en plus le rapprochement entre étudiants et employeurs. Nos consultants sont le pivot entre les étudiants et les entreprises et connaissent finement les besoins de ces deux groupes de clients. Cette étude nous permet de réunir depuis 14 ans des données solides sur les rapports des étudiants avec le travail. Puisque nous sommes le premier prestataire de services en ressources humaines du pays, il nous paraît normal de partager ces informations avec vous.

Depuis la toute première enquête, qui remonte à 2004, nous demandons à un échantillon représentatif de 1.000 étudiants à quels moments ils travaillent, quels jobs ils exercent et dans quels secteurs ils sont employés. Parce que nous estimons que le travail ne se limite pas à la simple exécution d'une fonction rémunérée dans une entreprise, nous examinons aussi dans quelle mesure les étudiants s'engagent comme bénévoles ou effectuent de petits travaux informels. Nous cherchons à savoir comment ils trouvent leurs jobs, combien ils gagnent et comment ils dépensent leur argent. Nous évaluons le nombre d'étudiants qui travaillent sans contrat et sondons leur satisfaction au travail. Nous nous intéressons aussi à ce qui leur semble important.

Et c'est justement parce que nous conduisons cette enquête avec minutie depuis autant d'années que nous sommes en mesure de mettre en lumière des relations et des évolutions intéressantes.

Cette enquête analyse sous de nombreuses facettes les premiers contacts que les jeunes entretiennent avec le marché du travail. Et même si ses résultats révèlent des modifications très légères, voire un statu quo dans de très nombreux cas (ce qui établit la pertinence de la méthodologie choisie), nous pouvons cette année encore dégager certaines évolutions dignes d'intérêt. À notre avis, la lecture de cette étude est indispensable pour tous ceux qui veulent aborder la problématique des jeunes et du travail en toute connaissance de cause. Et nous osons espérer qu'elle sera une source d'inspiration pour les décideurs et les entreprises qui, comme nous, souhaitent contribuer à améliorer les premiers contacts des jeunes avec le marché du travail.

Bonne lecture !

1.2. méthodologie

Lors de cette enquête, 1.000 étudiants ont été interrogés : ils avaient plus de 15 ans et étaient inscrits dans l'enseignement secondaire (général, technique et professionnel) ou dans l'enseignement supérieur (universités, hautes écoles). Le sondage a été réalisé en ligne entre le 17 et le 24 avril 2018. Les sous-groupes sont représentatifs de la population (sexes, régions, langues...). Nous avons posé aux étudiants des questions concernant plusieurs thématiques liées au travail.

Combien gagnent-ils ? Quel type de travail effectuent-ils ? Dans quels secteurs ? Comment dépensent-ils leur argent ? Sont-ils satisfaits de leur job ? Possèdent-ils un contrat de travail ?

Cette année, nous avons par ailleurs à nouveau demandé aux étudiants d'évaluer l'impact des progrès technologiques sur le marché du travail, nous avons sondé leur opinion sur la nouvelle législation relative aux étudiants, de même que leur degré d'exigence actuel. Comme des voix s'élèvent pour déplorer le fait que les étudiants travaillent trop et que cela nuit à leurs études, nous nous sommes également penchés sur cet aspect. Les différences mentionnées dans cette étude sont statistiquement significatives.

figure 1 : les répondants

sexe	hommes	49%
	femmes	51%
langue	francophones	46%
	néerlandophones	54%
âge	15-17 ans	20%
	18-21 ans	54%
	22-25 ans	20%
	26-30 ans	6%
niveau d'études	maîtrise	19%
	baccalauréat	36%
	secondaire ou inférieur	45%
région	Flandre	47%
	Wallonie	29%
	Bruxelles	24%

2. résultats

2.1. les étudiants travaillent davantage

Dans cette enquête, nous analysons en premier lieu la relation entre les étudiants et le travail rémunéré qu'ils exercent dans une entreprise privée, dans le secteur public ou dans le secteur non marchand. Mais parce que nous ne voulons pas réduire la notion de travail aux seuls jobs d'étudiant, nous avons aussi demandé aux jeunes s'ils effectuent de petits travaux contre paiement ou s'ils s'engagent comme bénévoles.

À peine 14% des jeunes ne travaillent pas (au cours de 2017). Ils n'exercent aucun emploi rémunéré, ne font jamais de petits travaux rémunérés et n'ont pas d'activité bénévole. La grande majorité des étudiants travaillent donc d'une façon ou d'une autre.

Voici les résultats répartis entre les différentes formes de travail.

- 78% des étudiants interrogés exercent un travail d'étudiant
- 72% des étudiants (contre 69% l'an dernier) travaillent **comme jobistes pendant les vacances d'été**. Le nombre d'étudiants qui travaillent en été est resté très stable et évolue depuis le début de nos sondages entre 65 et 70%. Le cap des 70% est franchi pour la première fois cette année.
- 60% des répondants travaillent **comme jobistes pendant le reste de l'année**. C'est deux fois plus que lors de notre première mesure en 2004. À titre de comparaison, lors de notre première enquête en 2004, 30% des étudiants seulement déclaraient travailler pendant l'année scolaire. L'explication est à rechercher principalement dans la flexibilité croissante de la législation, qui répond partiellement au besoin énorme de flexibilité, tant chez les jeunes que dans les entreprises belges.
- À peine 17% des étudiants ne travaillent que pendant les vacances d'été, et 7% uniquement pendant l'année scolaire. La grande majorité des étudiants **conjuguent donc les deux périodes**.
- Les étudiants travaillent **en moyenne 50 jours par an (contre 43 l'an dernier)**. Ceux qui ont moins de 18 ans le font en moyenne pendant 41 jours. Un chiffre qui grimpe à 57 jours pour les étudiants âgés de 22 à 25 ans.
- Parmi les étudiants qui travaillent régulièrement pendant l'année scolaire, 17% admettent qu'ils **travaillent aussi pendant les heures de cours (contre 14% l'an dernier)**. Un étudiant sur quatre travaille même pendant les périodes de blocus et/ou d'examens.
- Quant à la proportion d'étudiants travaillant régulièrement pendant la semaine, elle a augmenté, passant de 26% en 2017 à 44% en 2018. On assiste donc à un important **glissement d'un travail presté le week-end vers un travail presté en semaine. Le constat est intéressant, mais il faudra attendre l'année prochaine avant de conclure à une véritable tendance**.
- 42% des étudiants (contre 45% l'an dernier) **effectuent divers petits travaux contre paiement**, comme du baby-sitting ou des travaux de jardinage.
- 30% des étudiants s'engagent comme **bénévoles**. Ce chiffre est resté très stable depuis nos premiers sondages (33% en 2004). Même si le nombre d'étudiants qui travaillent pendant l'année a doublé par rapport à 2004, ce surcroît d'occupation n'a pas d'impact négatif sur les activités bénévoles. Ces résultats vont à l'encontre des informations diffusées par les médias, selon lesquelles le bénévole serait en voie d'extinction. Un constat d'autant plus positif que le bénévolat est non seulement très précieux pour la société, mais permet en outre d'affiner des compétences qui viendront à point dans la vie professionnelle ultérieure.

la législation sur le travail des étudiants doit-elle encore être étendue ?

Depuis l'extension de la législation étudiants à 475 heures par an, des voix s'élèvent régulièrement pour l'étendre davantage encore et permettre aux étudiants de travailler encore plus d'heures à des conditions avantageuses. Notre étude fait clairement apparaître que les étudiants sont également demandeurs. 52% des étudiants souhaitent travailler davantage en 2018 que l'année dernière. Près de deux étudiants sur trois souhaiteraient voir la législation modifiée et même travailler plus de 475 heures par an.

Les détracteurs d'une extension avancent deux arguments dans le débat. Ils craignent d'une part que les étudiants se mettent à travailler tellement que leurs études en pâtissent. D'autre part, ils redoutent que d'autres groupes se voient évincés du marché du travail.

Dans cette étude, nous épingleons en effet plusieurs signaux qui incitent à la prudence si une extension était envisagée.

- les étudiants travaillent davantage. Ils travaillent en moyenne 50 jours au lieu de 43 jours par an.
- nous constatons un glissement d'un travail de week-end vers un travail de semaine.
- 17% des étudiants travaillent pendant les heures de cours
- la moitié des étudiants indiquent que leur employeur a déjà tenté de les convaincre de travailler également pendant les heures de cours.

- un étudiant sur quatre admet que le travail pendant l'année scolaire impacte négativement ses performances aux études
- un étudiant sur quatre travaille également pendant les périodes de blocus ou d'examens
- d'après le fonds d'allocations pour enfant MyFamily un étudiant sur sept perd son allocation parce qu'il travaille trop (De Morgen, 13 juin 2018)

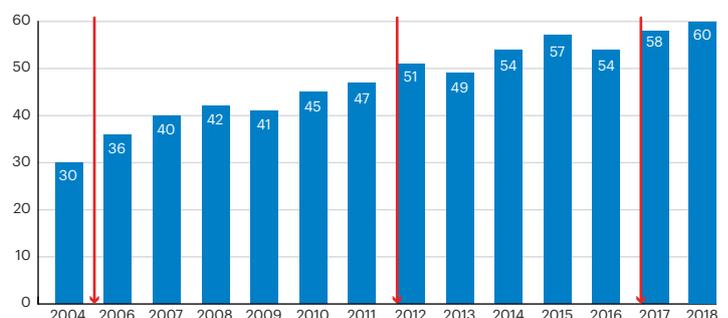
Quant au problème de l'éviction, notre CEO Herman Nijns mettait en garde dans une récente interview :

« Augmenter encore le nombre d'heures ne serait pas une bonne idée. Le cadre actuel est bon, mais il a atteint ses limites. Il n'est pas rare en effet que des entreprises sollicitent des étudiants là où ils auraient antérieurement opté pour un travailleur ordinaire. Ce sont surtout les faiblement qualifiés qui risquent de subir la concurrence des étudiants. Nous sommes évidemment favorables au travail des étudiants, et si possible dans des postes qui se révèlent pertinents pour leurs études. Mais ne franchissons pas la barre actuelle. N'oublions pas non plus que nous bénéficions d'un régime unique, qui réduit à l'extrême les cotisations ONSS dues sur le travail étudiant. Ce type de système n'existe pas dans d'autres pays. » (De Standaard, 22 février 2018)

Ce graphique montre l'évolution du nombre d'étudiants qui travaillent pendant l'année scolaire. Les flèches rouges indiquent les moments où la législation sur le travail étudiant a été modifiée.

- En octobre 2005, les étudiants ont pu travailler en dehors de l'été pendant 23 jours en conservant le statut avantageux d'étudiant.
- Début 2012, cette disposition de deux périodes de 23 jours (pendant l'été et durant le reste de l'année scolaire) est passée à 50 jours par an.
- Depuis le 1er janvier 2017, les étudiants peuvent travailler 475 heures par an sous contrat d'étudiant.

Figure 2 : combien d'étudiants travaillent pendant l'année ? (en%)



2.2 quel type de jobs et dans quels secteurs ?

Les secteurs qui sollicitent le plus les étudiants sont très clairement le commerce de détail (21%), l'horeca (17%) et les services publics/non marchands (14%). Les entreprises de production (11%) et le secteur des loisirs (8%) complètent le top 5. Interrogés sur le dernier job qu'ils ont exercé, la plupart des étudiants occupaient un poste d'employé administratif (13%), suivi par les jobs d'ouvrier de production (10%), caissiers (9%), magasinier (9%) et homme/femme de ménage (8%).

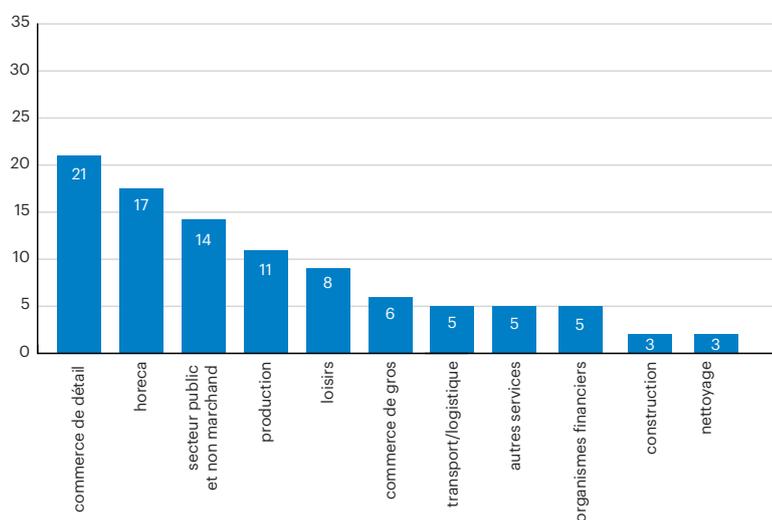
Quelques différences marquantes se dessinent entre les hommes et les femmes. 13% des femmes travaillent en effet comme caissières (contre 6% des hommes). Et 14% des hommes sont employés comme ouvriers de production (contre 6% des femmes).

Si l'on se penche sur la différence entre les postes qu'ils aimeraient occuper et le dernier job d'étudiant qu'ils ont réellement exercé, on observe – comme l'an dernier – que le plus grand nombre d'étudiants (16%) souhaitent travailler comme employés administratifs et décrochent effectivement ce job (13%). Il est également frappant de constater que le top 10 est assez similaire – quoique dans un ordre légèrement différent. Les étudiants doivent néanmoins travailler plus souvent comme homme/femme de ménage, serveur/euse et aide de cuisine qu'il ne leur plairait.

Figure 3 : job d'étudiant souhaité versus dernièrement exercé

Quel job d'étudiant souhaiterais-tu exercer ? (en %)	
employé administratif	16
moniteur, animateur, sauveteur	9
magasinier	8
barman / barmaid	6
collaborateur parc d'attractions	6
caissier/ère	6
réassortisseur de rayons	6
ouvrier de production	5
hôte(sse)	5
aide soignant	4
Quel était ton dernier job d'étudiant ? (en %)	
employé administratif	13
ouvrier de production	10
caissier/ère	9
magasinier	9
homme/femme de ménage	8
réassortisseur de rayons	7
moniteur, animateur, sauveteur	6
serveur/euse	5
barman/barmaid	4
aide de cuisine	4

Figure 4 : dans quels secteurs les étudiants travaillent-ils ? (en %)



Si l'on regarde la taille des entreprises où travaillent les étudiants, on remarque qu'un étudiant sur quatre travaille dans des entreprises totalisant plus de 100 travailleurs. 43% travaillent dans une entreprise de taille moyenne (entre 11 et 50 travailleurs), 32% dans une petite entreprise (jusqu'à 10 travailleurs).

2.3. comment les étudiants cherchent-ils un job ? Les sites et applis d'offres d'emploi et les réseaux sociaux gagnent sérieusement du terrain

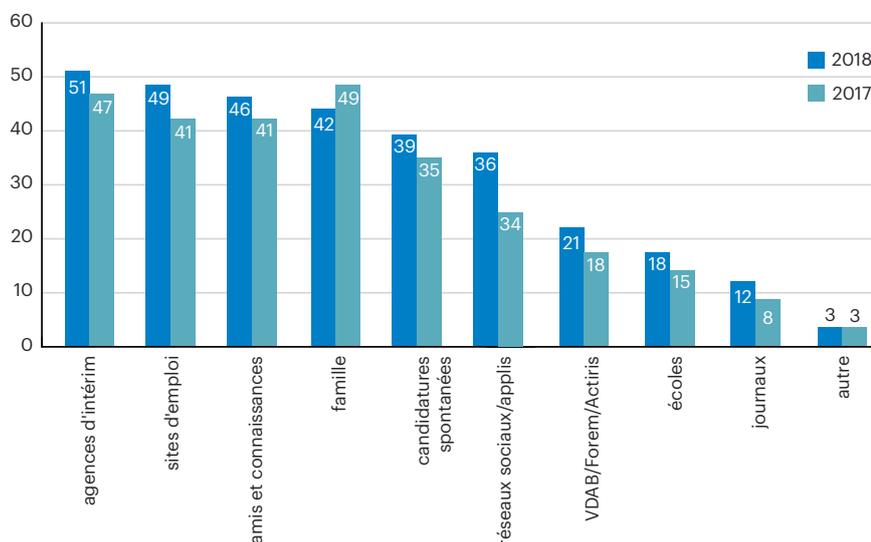
Pour la première fois, nous observons un changement significatif au sommet du classement des canaux utilisés par les étudiants pour trouver un travail. La famille, les amis et les agences d'intérim dominaient le classement depuis le début de ces sondages. Aujourd'hui, il est frappant de constater que non seulement les agences d'intérim sont devenues le canal de recherche le plus populaire (la moitié des étudiants font appel à une agence d'intérim), mais que les sites d'emploi sont également en progression. L'année dernière, 41% des étudiants disaient encore utiliser des sites d'offres d'emploi pour trouver un travail.

Aujourd'hui, c'est déjà un canal de recherche valable pour 49% des étudiants interrogés. Autre constat au moins aussi frappant : les applis d'offres d'emploi et les réseaux sociaux ont fortement gagné en popularité. Alors que l'an dernier, un étudiant sur quatre déclarait avoir recours aux réseaux sociaux et aux applis, cette proportion est aujourd'hui passée à 36%.

Cette évolution se fait au détriment du recours à la famille (de 49% à 42%).

39% des étudiants considèrent également la [candidature spontanée](#) comme un canal valable pour trouver un job (contre 35% l'an dernier), devant le VDAB/Forem/Actiris (21%) et les écoles (18%).

Figure 5 : comment les étudiants cherchent-ils un job ? (en %)



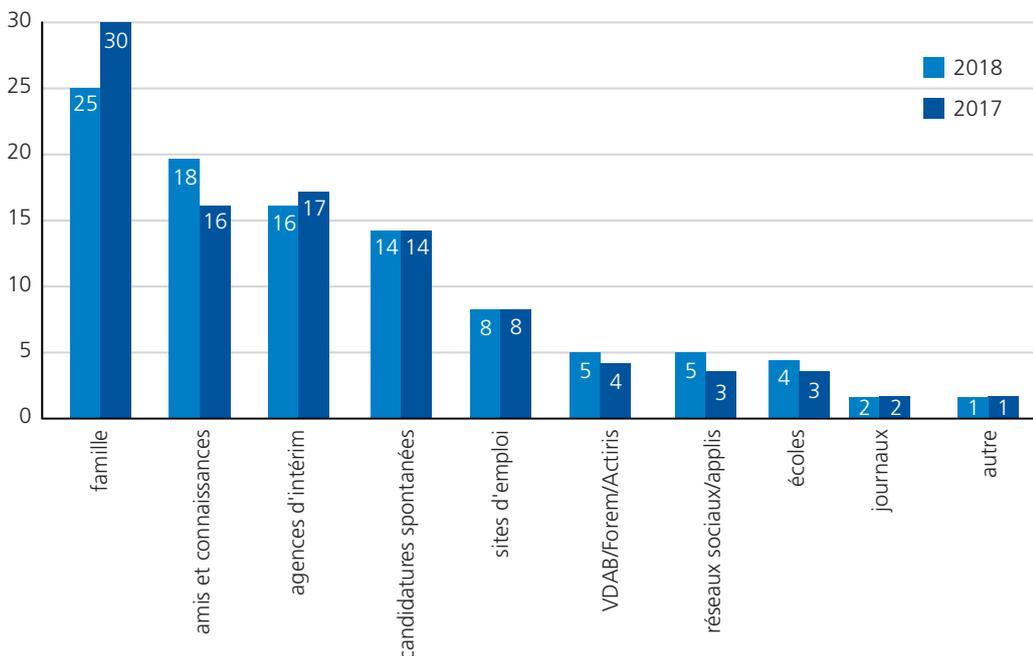
comment trouvent-ils leur job d'étudiant ?

Nous avons également demandé aux étudiants comment ils avaient trouvé leur dernier job. Et nous avons également fait ici la distinction entre les canaux formels et informels. Les canaux informels accroissent souvent les chances de l'étudiant de trouver un emploi. Il est en effet fort probable qu'une lettre de candidature qu'un étudiant adresse à son réseau arrivera en haut de la pile. Dans les canaux formels, il devra en revanche se confronter à la loi de l'offre et de la demande du marché du travail ; la concurrence sera également plus vive.

Au niveau des **canaux informels**, la **famille** reste, avec 25% (contre 30% l'an dernier), le moyen le plus efficace de trouver du travail. Les amis ou connaissances (18%) sont le deuxième canal le plus efficace pour décrocher un job d'étudiant. Les agences d'intérim occupent la troisième place et sont le canal formel le plus efficace.

Viennent ensuite les candidatures spontanées (14%), les sites d'emploi (8%), le VDAB/Forem/ACTIRIS (5%) et les écoles (4%). Et bien que plus d'un étudiant sur trois considère les réseaux sociaux et les applis d'offres d'emploi comme un canal valable pour dénicher un job, ces derniers se révèlent, avec un score de 5%, peu efficaces dans la pratique. Du moins jusqu'à présent.

Figure 6 : comment les étudiants ont-ils trouvé leur dernier job ? (en %)





Il est en effet fort probable qu'une lettre de candidature qu'un étudiant adresse à son réseau arrivera en haut de la pile.

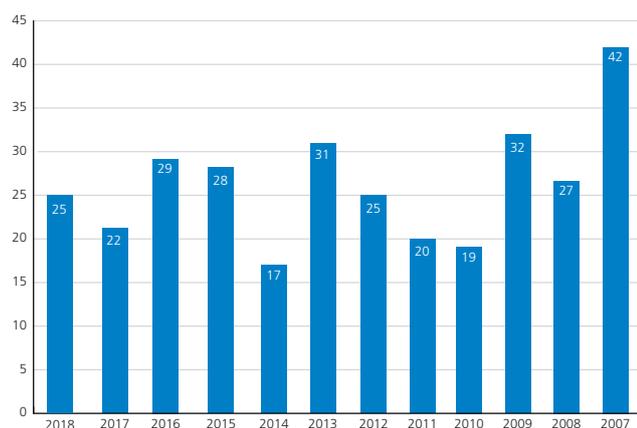
2.4. 1 étudiant sur 4 âgé de moins de 18 ans continue à travailler sans contrat

les étudiants ont-ils un contrat de travail ?

Par rapport au sondage de l'an dernier, le nombre d'étudiants mis au travail sans contrat est à nouveau en légère hausse. L'année dernière, 13% des étudiants travaillaient encore sans contrat. Aujourd'hui, 17% des étudiants affirment travailler au noir. Chez les étudiants de moins de 18 ans aussi, la situation semble également un peu moins positive que l'année dernière. 25% des moins de 18 ans (contre 22% l'an dernier) déclarent en effet travailler sans contrat.

C'est dans le secteur horeca (21%) que l'on trouve la plus grosse proportion d'étudiants travaillant sans contrat. Si l'on tient également compte de la taille des entreprises, les étudiants travaillent plus souvent sans contrat dans les entreprises qui comptent moins de 6 salariés (un étudiant sur trois).

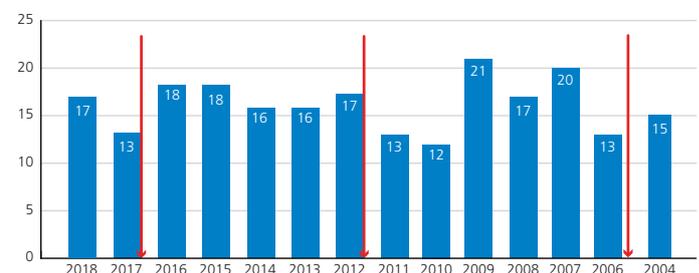
Figure 7 : évolution de la part des moins de 18 ans sans contrat (en %)



Depuis des années, le pourcentage d'étudiants qui travaillent au noir se situe entre 15% et 25%. Malgré le fait que 3 réformes ont rendu le travail étudiant plus intéressant pour les jeunes comme pour les employeurs (exonération de toute charge sociale, à l'exception d'une cotisation de solidarité) et que les risques soulevés par le travail au noir ne se justifient absolument pas en regard des avantages qu'offre la réglementation en vigueur, un étudiant de moins de 18 ans sur quatre continue à travailler sans contrat.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du travail au noir chez les étudiants. Les flèches rouges pointent les moments où trois modifications de la législation ont rendu le travail étudiant plus intéressant en éliminant une bonne part des bénéfices du travail au noir. La disposition avantageuse qui est en vigueur depuis le 1er janvier 2017 et autorise les étudiants à travailler 475 heures par an sous contrat de travail, rend l'engagement d'étudiants si avantageux qu'il est relativement incompréhensible qu'aujourd'hui encore, les entreprises engagent sans contrat un étudiant de moins de 18 ans sur quatre.

Figure 8 : évolution de la part des étudiants sans contrat (en %)



ce contrat est-il respecté ?

78% des répondants qui avaient un contrat lors de leur dernier job affirment que les conditions de travail ont été respectées. Ce résultat est légèrement inférieur à celui de l'année dernière, lorsque 90% des étudiants avaient confirmé le respect des conditions du contrat. Parmi ceux qui indiquent que les conditions de travail du contrat n'ont pas été respectées, 46% considèrent ce manquement comme un réel problème.

Pour près de 8 étudiants sur 10, le nombre d'heures prestées correspondait aux heures fixées dans le contrat. Seuls 11% des étudiants ont travaillé plus que prévu, mais dans 7 cas sur 10, ces heures ont été rémunérées.

sous quel type de contrat les étudiants travaillent-ils ?

Le travail étudiant est particulièrement flexible. 15% des étudiants travaillent avec un contrat horaire, 23% avec un contrat journalier, 31% avec un contrat hebdomadaire et 31% avec un contrat mensuel.



2.5. les hommes gagnent plus que les femmes

Nous avons également demandé aux étudiants combien ils gagnaient. On remarquera à cet égard qu'une différence de revenus significative se dessine déjà entre les hommes et les femmes.

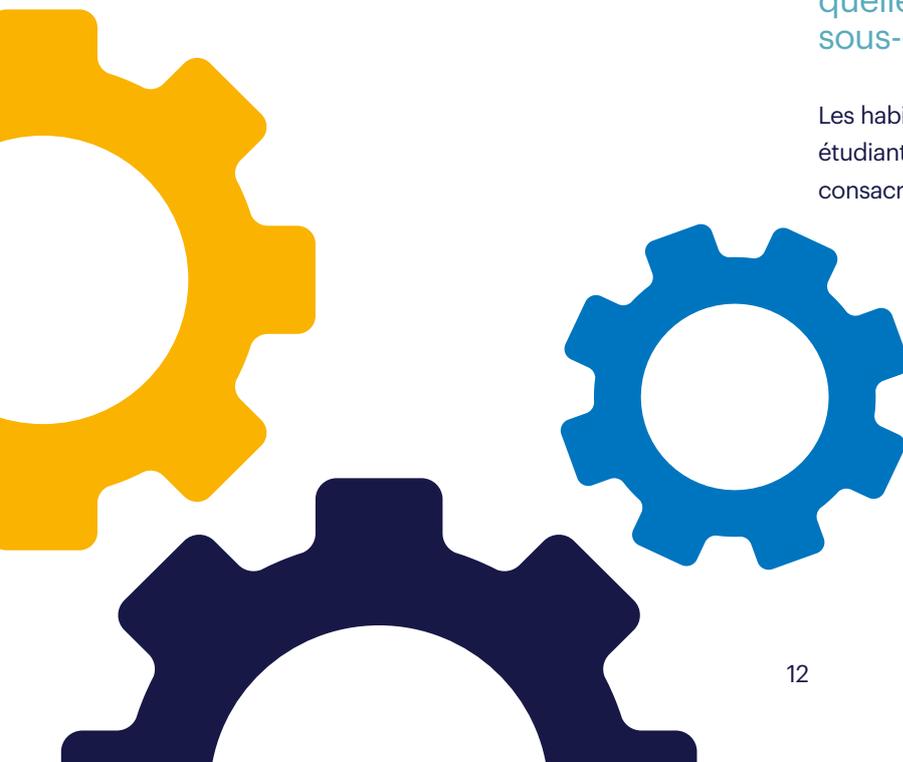
- En ce qui concerne les jobs rémunérés (pendant l'année ou en vacances), les étudiants gagnent en moyenne 2.444 euros par an. La médiane est 1.600 euros.
- Les étudiants masculins gagnent plus que leurs condisciples féminines (2.858 euros contre 2.066 euros). Bien que cet écart s'explique en partie par les sept jours de travail supplémentaires prestés en moyenne par les hommes, cette différence se reflète aussi dans le salaire horaire : les hommes gagnent en moyenne 13,0 euros par heure, soit plus de 2 euros de plus par heure que les femmes, qui sont payées en moyenne 10,8 euros de l'heure.
- Les petits travaux (461 euros par an en moyenne) rapportent également plus aux hommes (633 euros) qu'aux femmes (292 euros).

2.6. un étudiant sur cinq contribue au budget du ménage

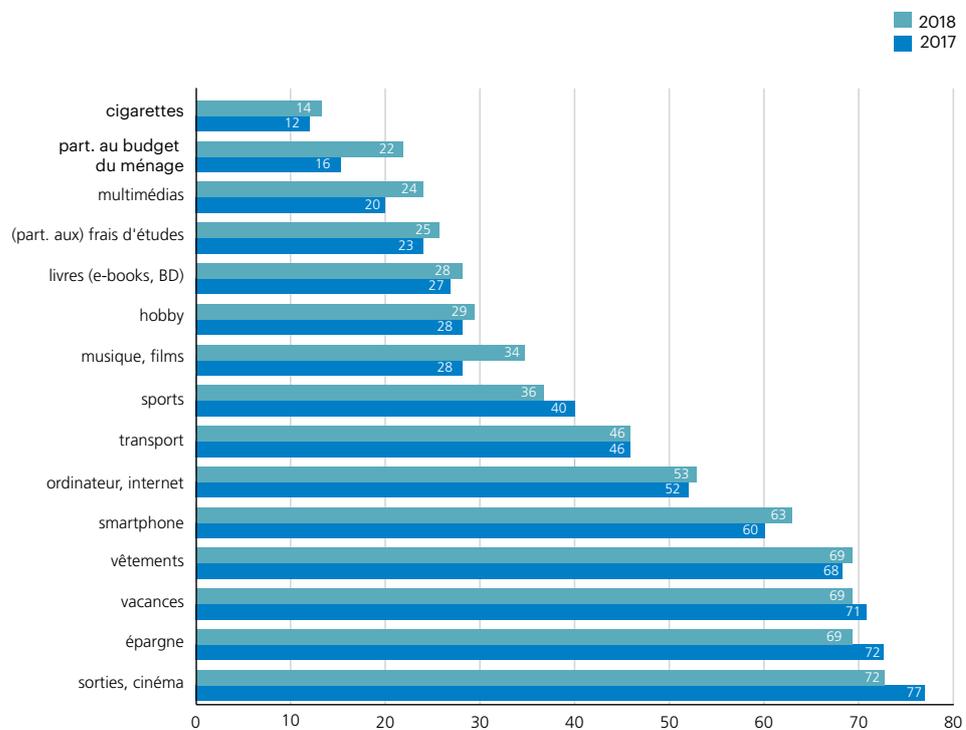
- Cette année encore, notre étude révèle que les Belges sont de fervents épargnants depuis leur plus jeune âge. 69% épargnent plus d'un quart de leurs revenus.
- Même constat pour les voyages. 7 étudiants sur 10 consacrent plus d'un quart de leurs revenus à un voyage.
- Près de la moitié des étudiants (46%) dépensent 12% de leurs revenus au financement de leur véhicule ou de leurs moyens de transport.
- Près de sept étudiants sur dix utilisent leurs revenus pour financer leurs sorties, mais ces dépenses ne représentent qu'un peu plus de 12% de leur budget.
- Comme l'an dernier, un étudiant sur quatre (23%) affecte une partie de ses revenus au paiement (partiel) de ses frais d'études. Ces étudiants réservent en moyenne 16% de leurs revenus pour payer leurs études. Par rapport au total des dépenses, ces frais ne représentent donc qu'une part minime.
- Par rapport à l'an dernier, les étudiants sont plus nombreux à apporter une contribution au budget de leur famille. Cette proportion passe de 16% à 22%. Ceux qui contribuent au budget familial y consacrent 9% de leurs revenus. Les prochains sondages nous diront si l'on peut parler ici d'une tendance.

quelles sont les différences entre les sous-groupes ?

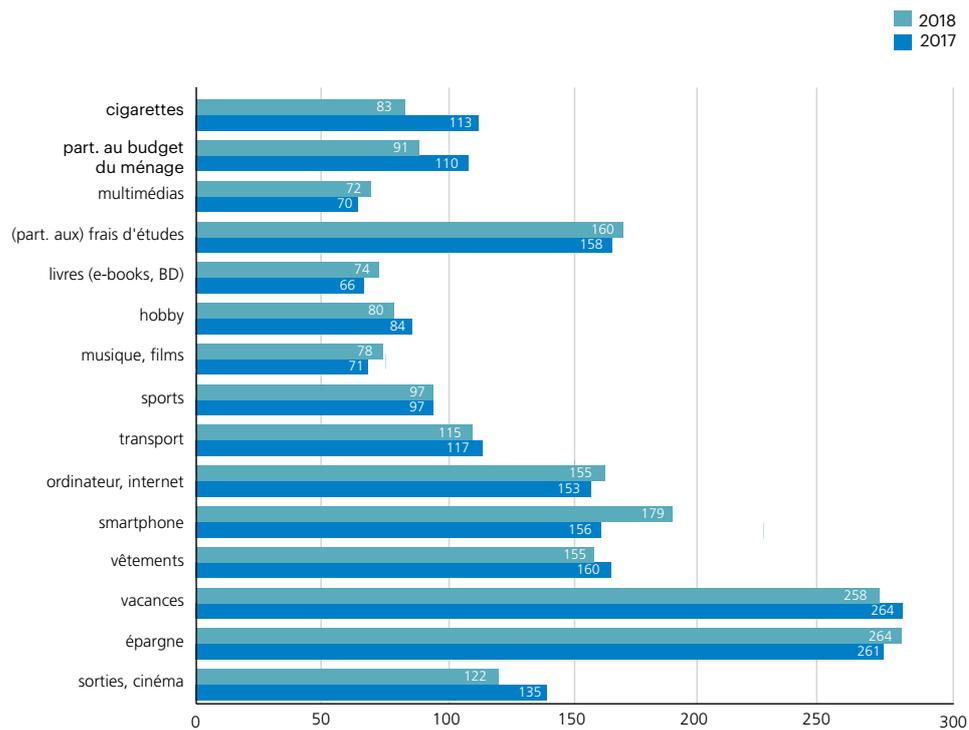
Les habitudes de dépense sont très similaires entre étudiants et étudiantes, à ceci près que les femmes consacrent plus d'argent à leurs vêtements (13% contre 8%).



figuur 9: % d'étudiants qui y consacrent de l'argent



figuur 10: montant réservé en moyenne à ce poste de dépense



2.7. le court terme prime

Nous avons demandé aux étudiants quels étaient les facteurs qui jouaient dans leur recherche d'un job. Il s'avère que l'argent que ce travail leur procure est le critère de choix numéro un. Le salaire est déterminant, et arrive loin devant l'expérience professionnelle ou les perspectives d'avenir que peut offrir un job d'étudiant. De plus, 58% (61% l'an dernier) des étudiants affirment qu'ils ne choisissent absolument pas leur job en fonction de leurs études.

figuur 11: salaire versus expérience et job après les études (fréquence et importance)

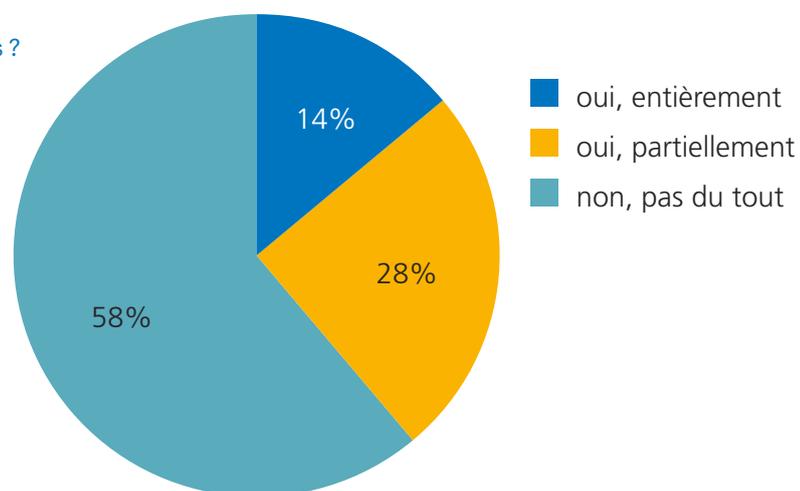
	fréquence	importance
salaire	99	44
ambiance de travail	92	20
acquérir de l'expérience	78	20
obtenir un job dans cette entreprise après les études	62	12

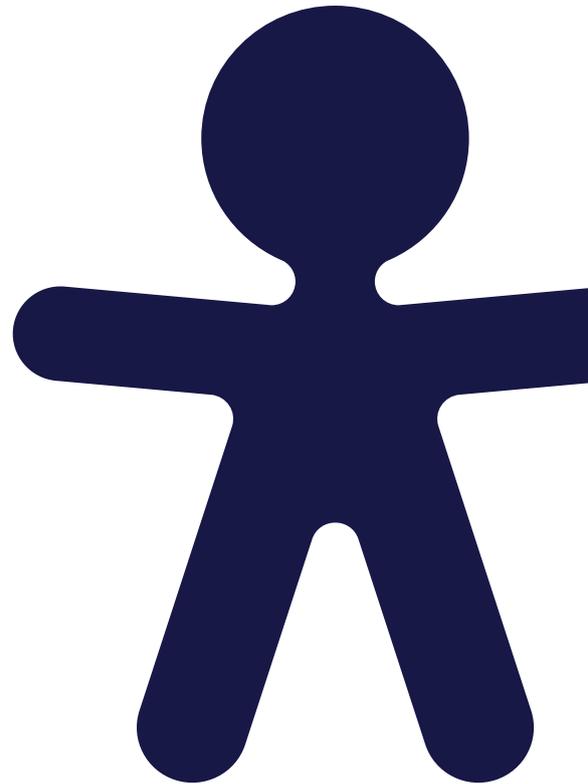
Un peu plus loin, le questionnaire interroge les étudiants sur ce qu'ils qualifient très concrètement d'important dans un job d'étudiant. Il en ressort une fois de plus que le **salaire** est le critère décisif (8,1/10). Les moyens dont ils ont besoin pour faire leur travail correctement et la disponibilité des informations arrivent également en tête de classement, avec un résultat de 8/10.

L'ambiance de travail est quasiment aussi importante à leurs yeux (7,9), de même que la qualité de la relation avec le patron (7,8). Tout à la fin du classement, on retrouve, comme les années précédentes, le **contenu du travail**, avec un score de 7,4/10.

En un mot, les étudiants travaillent pour gagner de l'argent et s'intéressent nettement moins aux tâches à effectuer. La grande importance qu'ils accordent au fait d'être bien informés et d'avoir un environnement qui leur permet de travailler correctement, démontre qu'ils sont motivés.

figuur 12: choisissez-vous votre job d'étudiant en fonction de vos études ? (en %)





2.8. plutôt satisfaits

Globalement, les étudiants sont [assez satisfaits de leur job](#). Cette satisfaction se traduit par un score moyen de 7,7 sur 10.

Notons toutefois que 18% des étudiants sont insatisfaits de leur job (score de 1 à 6 sur 10).

- 36% des répondants jugent le travail inintéressant. Ce constat est assez logique dans la mesure où le contenu du travail est le critère jugé le moins important par la majorité des étudiants.
- 35% estiment qu'ils ne sont pas suffisamment informés à propos de leurs droits et devoirs de jobistes.
- 23% jugent que leur salaire ne correspond pas aux prestations fournies.

L'information sur le travail à effectuer (7,8/10), de même que l'environnement de travail et les moyens mis à leur disposition pour accomplir leurs tâches (7,8/10) constituent les principaux motifs de satisfaction des étudiants.



employeurs et étudiants ratent des opportunités.

Le contenu du travail est le facteur le moins décisif dans la recherche d'un job d'étudiant. De plus, seul 1 étudiant sur 4 trouve son travail intéressant.

or, un job d'étudiant a bien plus à offrir qu'un simple salaire

Les étudiants passent à côté d'énormes opportunités en ne pensant qu'à court terme, ce qui les empêche d'explorer pleinement le potentiel des jobs étudiants. Les jeunes qui peuvent démontrer qu'ils ont déjà acquis de l'expérience dans la lignée de leurs études, pénètrent sur le marché du travail avec une sérieuse longueur d'avance sur leurs concurrents. Autrement dit, ils multiplient leurs chances, à plus long terme, de décrocher un job après leurs études, et donc de percevoir rapidement un revenu fixe.

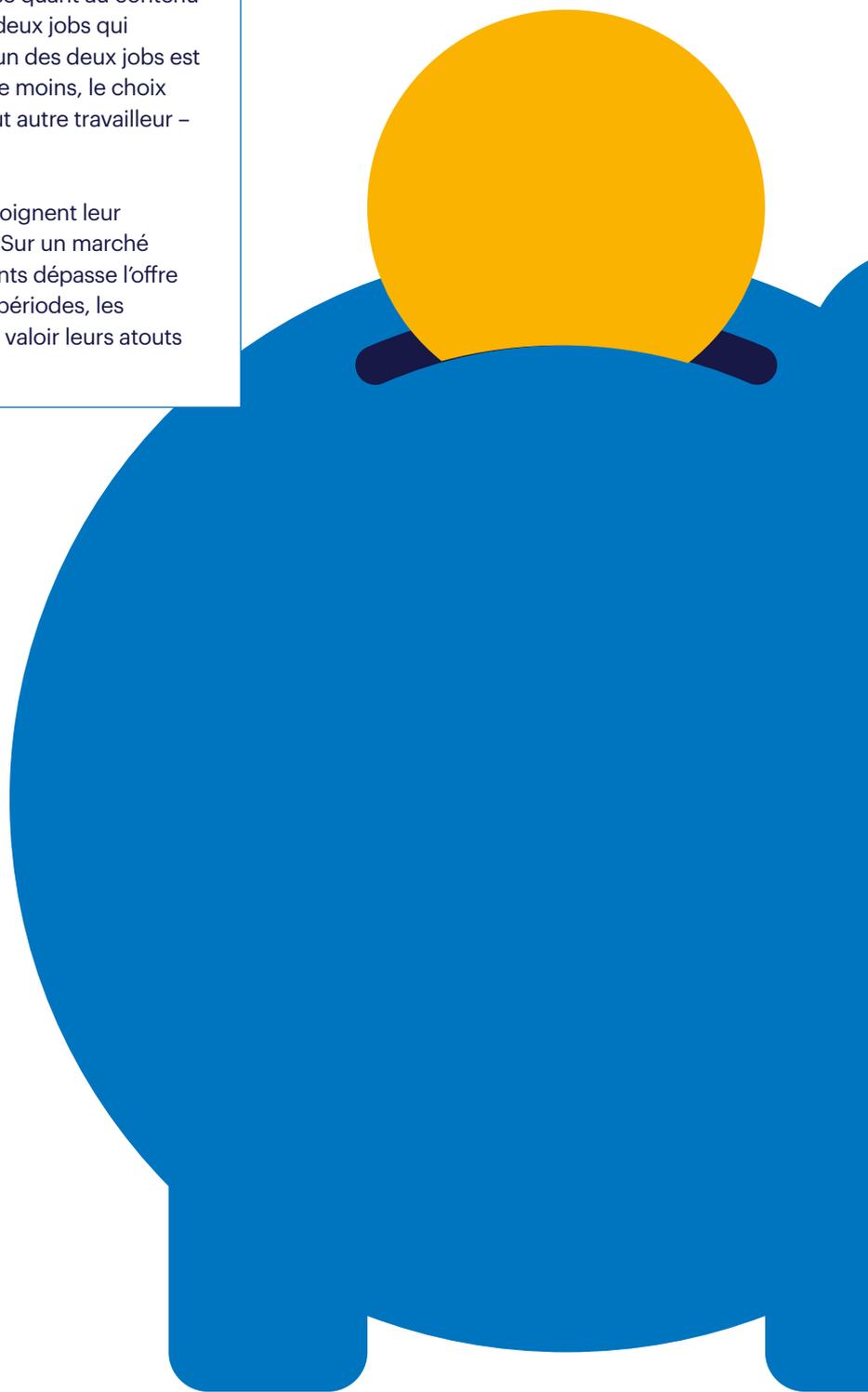
81% des étudiants veulent garder le même employeur pour leur prochain job d'étudiant. Seuls 25% voient encore l'entreprise comme une option possible pour un job après les études.

les entreprises
dépensent des fortunes
pour leurs campagnes
de recrutement, mais
laissent filer entre leurs
doigts les jobistes qu'ils
accueillent chaque
année.

Les entreprises sous-estiment le potentiel des jobs étudiants comme canal de recrutement. En effet, ces jobs constituent le canal par excellence pour attirer de futurs travailleurs, les évaluer et nouer avec eux une relation durable.

Taxer les étudiants de capricieux serait trop simpliste. Comme bien souvent, la réalité est plus complexe que cela. Les étudiants ont de plus en plus de choix. Dans ce contexte, ils font largement dépendre ce choix du salaire qu'ils peuvent empocher grâce à ce job, et plus de la moitié d'entre eux émettent malgré tout des exigences de base quant au contenu du travail. S'ils ont le choix entre deux jobs qui répondent à ces critères et que l'un des deux jobs est assorti d'un horaire qui les arrange moins, le choix – comme ce serait le cas pour tout autre travailleur – est vite fait.

De très nombreuses entreprises soignent leur attractivité en tant qu'employeur. Sur un marché du travail où la demande d'étudiants dépasse l'offre à certains endroits et à certaines périodes, les entreprises ont tout intérêt à faire valoir leurs atouts auprès de ce groupe cible !



dans quelle mesure nos étudiants belges sont-ils indépendants dans leur recherche d'un job d'étudiant ?

“Twenty years ago, parents told their children to get jobs. Ten years ago, parents encouraged their children to get jobs. Now, parents are attending job interviews alongside their children.”

Selon une étude menée par l'Université d'État du Michigan auprès des employeurs afin de déterminer dans quelle mesure les parents s'impliquent dans la recherche d'un travail pour leurs enfants, il ressort que :

- 40% ont déjà eu affaire à des parents qui tentaient d'obtenir des informations sur l'entreprise au nom de leurs enfants
- 31% ont déjà reçu des CV envoyés par les parents au nom de leurs enfants
- 26% ont déjà été contactés par des parents qui tentaient de les convaincre d'embaucher leur fils ou leur fille
- 15% ont déjà reçu des plaintes de parents dont les enfants n'avaient pas été engagés
- 12% ont déjà eu affaire à des parents qui tentaient d'organiser l'entretien d'embauche de leur fils ou de leur fille
- 9% ont déjà été contactés par un parent qui tentait de négocier le salaire de son enfant
- 6% ont déjà reçu un coup de fil de parents qui sollicitaient une promotion ou une augmentation pour leur enfant
- 4% ont déjà eu affaire à des parents qui souhaitaient assister à l'entretien d'embauche de leurs enfants

À la fin de l'interview, les chercheurs ont demandé aux employeurs s'ils désiraient ajouter quelque chose. Les exemples suivants en sont ressortis :

- les parents assistent leurs enfants dans les tâches liées au travail pour les aider à respecter les délais ou vérifient leur travail pour l'améliorer
- lorsque les travailleurs doivent rendre des comptes, ils refusent de parler à leur directeur avant d'avoir consulté leurs parents

À l'occasion de cette étude, nous avons voulu savoir si les rumeurs relayées par l'Université du Michigan se vérifiaient chez les étudiants belges. Près d'un étudiant sur cinq avoue que papa ou maman se charge de toutes les tâches nécessaires pour trouver un job d'étudiant – de la recherche à l'administration en passant par la candidature. C'est davantage le cas parmi les étudiants âgés de moins de 18 ans.

2.9. après les études : un sur quatre redoute l'impact des évolutions technologiques

Pour conclure, nous avons demandé aux étudiants d'évaluer leurs chances sur le marché du travail.

37% d'entre eux pensent trouver du travail dans un délai d'un à trois mois après leurs études. 19% sont encore plus optimistes et convaincus de signer leur premier contrat d'emploi dans le mois qui suit la fin de leurs études. À peine 3% des répondants redoutent de devoir attendre plus d'un an après leurs études avant de trouver un job. Ces résultats correspondent à ceux de l'an dernier.

De nombreux médias se font régulièrement l'écho des conséquences très négatives des évolutions technologiques et de la robotisation sur le marché du travail. Nous avons voulu vérifier si ces informations tracassaient les étudiants. Si l'on en croit les médias, les innovations technologiques pourraient rendre inutiles 50 à 80% des emplois existants.

Nous leur avons donc demandé dans quelle mesure ces évolutions pouvaient avoir un impact négatif sur leur entrée dans le marché du travail. 54% ne semblent pas encore en perdre le sommeil. Mais 26% estiment que les progrès technologiques hypothéqueront leurs chances de trouver un emploi. 20% n'ont pas d'opinion.

Quand on leur demande de classer les diplômes en fonction des garanties qu'ils offrent de trouver un emploi, 59% des étudiants pensent – à juste titre – qu'un diplôme de maîtrise offre les meilleures chances d'obtenir rapidement du travail. Ce chiffre tombe à 48% pour les diplômes de bachelier et continue à diminuer pour ceux qui ont un diplôme de l'enseignement technique (26%) et professionnel (23%).



3. conclusions principales

- les étudiants travaillent davantage. Ils travaillent en moyenne 50 jours au lieu de 43 jours par an.
- 17% des étudiants travaillent pendant les heures de cours (14% l'an dernier). La moitié des étudiants qui travaillent pendant l'année scolaire ont déjà eu affaire à des employeurs qui tentaient de les convaincre de travailler pendant les heures de cours.
- un étudiant sur quatre avoue que travailler pendant l'année scolaire influence négativement ses performances aux études.
- un étudiant sur quatre travaille également pendant les périodes de blocus et/ou d'examens.
- un étudiant sur cinq avoue que son papa ou sa maman assure toutes les tâches nécessaires pour trouver un job d'étudiant (recherche, CV, prise de rendez-vous, administration, ...). Ce chiffre est encore plus élevé chez les garçons (26%), les francophones (24%) et les étudiants de moins de 18 ans (26%).
- un quart des jeunes sont convaincus que les progrès technologiques auront un impact négatif sur leurs chances de trouver un emploi.
- les étudiants évaluent de façon plutôt positive leurs opportunités sur le marché du travail après leurs études. Ils ne sont que 3% à penser qu'ils n'auront toujours pas d'emploi un an après la fin de leurs études.
- les étudiants sont convaincus que les diplômes de maîtrise procurent les meilleures chances sur le marché du travail (59%). Ils ne sont que 26% à croire dans les chances d'un diplôme du secondaire technique et 23% dans celles d'un diplôme de l'enseignement professionnel.
- en 2018, on dénombre deux fois plus d'étudiants travaillant pendant l'année scolaire que lors du premier sondage en 2004 (30%).
- 14% des étudiants ne travaillent pas. Ils n'exercent aucun job d'étudiant pendant l'année scolaire ou les vacances, ne font jamais de petits travaux contre paiement et n'ont pas d'activité bénévole.
- parmi les étudiants qui travaillent de façon régulière pendant l'année scolaire, 17% déclarent également travailler pendant les heures de cours.





- par rapport à l'enquête de l'année dernière, le nombre d'étudiants mis au travail sans contrat est à nouveau légèrement en hausse. L'an dernier, ils étaient 13% à travailler sans contrat. Aujourd'hui, 17% des étudiants affirment travailler au noir.
- chez les étudiants de moins de 18 ans, la situation semble également moins positive que l'année dernière. 25% des moins de 18 ans (contre 22% l'an dernier) indiquent en effet travailler sans contrat.
- 78% des répondants qui ont obtenu un contrat pour leur dernier job affirment que les conditions de travail ont été respectées. L'an dernier, ils étaient encore 90% à affirmer que les conditions avaient été respectées.
- globalement, les étudiants sont plutôt satisfaits de leurs jobs. 81% d'entre eux retourneraient travailler chez le même employeur comme jobistes. Seuls 25% voient encore l'entreprise comme une option d'embauche possible après leurs études. Ces chiffres montrent que les entreprises sous-estiment largement le potentiel des jobs étudiants comme canal de recrutement.
- 58% des étudiants indiquent qu'ils ne choisissent absolument pas leur job en fonction de leurs études. Les étudiants semblent penser uniquement à court terme et ne réalisent pas encore suffisamment que les jobs étudiants peuvent aussi leur procurer une expérience pertinente pour se lancer avec un CV plus solide.
- même si depuis 2004, on compte près de deux fois plus d'étudiants qui travaillent en dehors des mois d'été, leur engagement bénévole ne souffre pas de ce surcroît d'occupation. La proportion d'étudiants qui effectuent des travaux bénévoles est restée très stable depuis le début de nos sondages et tourne autour de 30%. Les rumeurs relayées par les médias selon lesquelles les bénévoles seraient une espèce en voie d'extinction ne peuvent être confirmées à la lumière de cette enquête.
- les secteurs qui emploient le plus d'étudiants sont clairement le commerce de détail (21%), l'horeca (17%) et le secteur public/non marchand (14%).
- interrogés sur le dernier job qu'ils ont exercé, la plupart des étudiants occupaient le poste d'employé administratif (13%), suivi par ceux d'ouvrier de production (10%) et de caissier/ère (9%).
- les étudiants qui exercent des jobs rémunérés (pendant l'année et pendant les vacances) gagnent en moyenne 2.444 euros par an. Les étudiants masculins gagnent plus que les femmes (2.858 euros contre 2.066 euros). Bien que cet écart s'explique en partie par les sept jours de travail supplémentaires prestés en moyenne par les hommes, cette différence transparait également dans le salaire horaire : avec 13 euros, les hommes gagnent plus de 2 euros de plus par heure que les femmes, qui sont payées en moyenne 10,8 euros de l'heure. On notera aussi que les hommes qui effectuent de petits travaux rémunérés empochent un montant annuel plus élevé (633 euros) que les femmes (292 euros).
- 69% des étudiants qui travaillent pendant l'année sont des épargnants. En moyenne, ils épargnent un peu plus d'un quart de l'argent qu'ils ont gagné. 22% apportent une contribution au budget familial et ils sont un quart à consacrer leur rémunération au financement (partiel) de leurs études.
- nous observons pour la première fois quelques changements significatifs au sommet du classement des canaux utilisés par les étudiants pour trouver du travail. Les agences d'intérim sont devenues le canal de recherche le plus populaire, tandis que les sites d'offres d'emploi gagnent également en importance. Aujourd'hui, ils constituent pour 49% des étudiants un canal de recherche valable (contre 41% l'an dernier). L'année dernière, un étudiant sur quatre disait également faire appel aux réseaux sociaux et aux applis. Aujourd'hui, ils sont 36% à y recourir.
- avec un score de 30%, la famille demeure le canal le plus efficace pour trouver un job d'étudiant. Avec 17%, les agences d'intérim sont le canal formel le plus efficace pour décrocher un job d'étudiant.
- 54% des étudiants affirment ne pas être exigeants du tout quant au contenu de leur travail.

